

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 1^{er} mai 2023, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique de consultation**
 - 3.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction de trois (3) résidences multifamiliales isolées de huit (8) logements chacune, sises aux 16800-16840, avenue Fernand-Ménard (lot 6 476 498), dans la zone d'utilisation résidentielle 9039-H-24, sur un même terrain

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à l'intersection formée par la rue Charles-L'Heureux et l'avenue Fernand-Ménard)
 - 3.2 Projet de règlement numéro 350-134 modifiant le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin :
 - de créer une nouvelle zone d'utilisation agricole 3109-A-03 à même la zone 3106-A-03, en front de l'avenue Pinard, pour le projet Exceldor, et d'ajouter une nouvelle grille de spécifications pour cette zone;
 - d'autoriser, à certaines conditions, l'usage « Industrie de l'abattage et conditionnement de la viande », rattaché au groupe d'usages « Industrie I (Industrie à incidences faibles) », dans la nouvelle zone 3109-A-03
(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, du côté est de l'avenue Pinard, entre le boulevard Choquette et le Grand Rang)
 - 3.3 Projet de règlement numéro 400-6 modifiant le Règlement numéro 400 afin de permettre l'usage « Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande » sur une superficie de 10 hectares correspondant à une partie du lot 4 188 091 du Cadastre du Québec (futur lot 6 572 831), conformément à la décision numéro 427247 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, du côté est de l'avenue Pinard, entre le boulevard Choquette et le Grand Rang)
 - 3.4 Projet de règlement numéro 349-13 modifiant le Règlement numéro 349 afin de permettre, dans l'aire d'affectation « Agricole », l'usage « Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande » sur une superficie de 10 hectares correspondant à une partie du lot 4 188 091 du Cadastre du Québec (futur lot 6 572 831), conformément à la décision numéro 427247 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, du côté est de l'avenue Pinard, entre le boulevard Choquette et le Grand Rang)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire du 17 avril et extraordinaire du 25 avril 2023



Administration générale

6. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – Édition 2023 – Proclamation
7. Semaine québécoise des familles – Édition 2023 – Proclamation

Communications et participation citoyenne

8. Politique tenue vestimentaire des employés – Approbation – Abrogation de la résolution 18-611 (CP230425, art. 17)
9. Cégep de Saint-Hyacinthe – Entente tarifaire « Passe Écolo » 2023-2026 – Autorisation de signature (CP230425, art. 16)

Finances

10. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

11. Chagall Construction inc. – Entente relative à la réalisation de travaux de modification à l'ouverture d'un terre-plein central sur le boulevard Laframboise – Complexe Laframboise – Autorisation de signature (CP230425, art. 11)
12. Réfection des rues Saint-Pierre Ouest, des Marronniers et Villeneuve Est dans le cadre de la réfection de pavages, trottoirs et bordures (RPTB) pour l'année 2023 – 2023-006-G-AOP – Octroi de contrat

Gestion des eaux usées et de la biométhanisation

13. Réaménagement de la salle de digestat – Mise aux normes de l'usine d'épuration – 2023-043-B-AOP – Octroi de contrat
14. Transport et valorisation/recyclage du digestat déshydraté provenant de l'usine de biométhanisation – 2023-054-B-AOP – Octroi de contrat

Loisirs

15. Expression, Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe inc. – Entente visant une aide financière additionnelle pour la gestion de la collection du Monastère des Sœurs adoratrices du Précieux-Sang – Autorisation de signature (CP230425, art. 3)
16. Fondation en horticulture ornementale de l'I.T.A. de Saint-Hyacinthe – Entente spécifique visant l'aide financière à l'acquisition d'une collection entomologique – Autorisation de signature (CP230425, art. 6)
17. Événement lumineux d'automne – Déploiement de l'œuvre Lucia – Édition 2023 – Contrat de services professionnels (CP230425, art. 5)

Ressources humaines

18. Ressources humaines – Chef de la Division mobilité active et durable du Service du génie – Promotion (CP230425, art. 24)



19. Ressources humaines – Opérateur de jour à l'usine de filtration à la Division traitement de l'eau potable du Service du génie – Nomination (CP230425, art. 23)
20. Ressources humaines – Technicien en évaluation à la Division perception, taxation et évaluation du Service des finances – Promotion (CP230425, art. 21)
21. Ressources humaines – Préposé à la réception des matières organiques de jour à la Division gestion et valorisation des matières organiques du Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation – Nomination (CP230425, art. 22)

Technologies de l'information

22. Fourniture, livraison et installation d'un mur vidéo pour la nouvelle bibliothèque – 2023-033-TI-AOI – Octroi de contrat

Travaux publics

23. Fourniture et livraison de matériel d'aqueduc et d'égouts, pièces de regards et puisards – 2023-008-TP-AOP – Octroi de contrat
24. Location de pelles hydrauliques avec opérateurs – 2023-044-TP-AOP – Octroi de contrat
25. Acquisition de deux (2) voitures électriques Chevrolet Bolt neuves – 2023-071-TP-GG – Octroi de contrat

Urbanisme et environnement

26. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP230425, art. 7, points 3.1, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2 et 6.1)
27. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour les propriétés sises aux 16800-16840, avenue Fernand-Ménard (lot 6 476 498)

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à l'intersection formée par la rue Charles-L'Heureux et l'avenue Fernand-Ménard)
28. Zonage agricole – Lots P-6 071 370 et P-2 255 559 (8185, Grand Rang et 8145, Grand Rang) – Demande d'alinéation à la CPTAQ (CP230425, art. 10, point 3.1)
29. Zonage agricole – Lot P-6 476 536 (Avenue des Golfeurs) – Demande d'alinéation à la CPTAQ (CP230425, art. 3.2)

Réglementation

30. Projet de règlement numéro 693 modifiant le *Règlement numéro 262 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires* (CP230425, art. 12)
 - A- Avis de motion
 - B- Dépôt et adoption du projet de règlement



31. Projet de règlement numéro 694 abrogeant les Règlements numéros 87 et 513 et modifiant le *Règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats* (CP230425, art. 12)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
32. Projet de règlement numéro 695 modifiant le *Règlement numéro 562 sur la gestion contractuelle* (CP230425, art. 12)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
33. Projet de règlement numéro 696 modifiant le *Règlement numéro 657 concernant le Comité consultatif en développement durable de la Ville de Saint-Hyacinthe*
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
34. Adoption du second projet de règlement numéro 350-134 modifiant le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin :
- de créer une nouvelle zone d'utilisation agricole 3109-A-03 à même la zone 3106-A-03, en front de l'avenue Pinard, pour le projet Exceldor, et d'ajouter une nouvelle grille de spécifications pour cette zone;
 - d'autoriser, à certaines conditions, l'usage « Industrie de l'abattage et conditionnement de la viande », rattaché au groupe d'usages « Industrie I (Industrie à incidences faibles) », dans la nouvelle zone 3109-A-03.
- (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, du côté est de l'avenue Pinard, entre le boulevard Choquette et le Grand Rang)
35. Adoption du second projet de règlement numéro 400-6 modifiant le Règlement numéro 400 afin de permettre l'usage « Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande » sur une superficie de 10 hectares correspondant à une partie du lot 4 188 091 du Cadastre du Québec (futur lot 6 572 831), conformément à la décision numéro 427247 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, du côté est de l'avenue Pinard, entre le boulevard Choquette et le Grand Rang)
36. Adoption du Règlement numéro 349-13 modifiant le Règlement numéro 349 afin de permettre, dans l'aire d'affectation « Agricole », l'usage « Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande » sur une superficie de 10 hectares correspondant à une partie du lot 4 188 091 du Cadastre du Québec (futur lot 6 572 831), conformément à la décision numéro 427247 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- (Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, du côté est de l'avenue Pinard, entre le boulevard Choquette et le Grand Rang)



Documents déposés

37. A) Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, dépôt est effectué des *Certificats relatifs au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter* à l'égard des règlements suivants :
- *Règlement numéro 690 autorisant des travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur le boulevard Laurier Ouest, entre l'avenue de Dieppe et le boulevard Casavant Ouest, au coût de 600 000 \$ et décrétant un emprunt de 600 000 \$;*
 - *Règlement numéro 691 autorisant les travaux d'agrandissement du Centre communautaire Assomption pour un coût de 3 196 000 \$ et décrétant un emprunt de 3 196 000 \$;*
 - *Règlement numéro 692 autorisant les travaux d'aménagement de la Place des spectacles, constituant le lot 1A de la Promenade Gérard-Côté, pour un coût de 12 852 000 \$ et décrétant un emprunt de 12 852 000 \$.*
- B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*)
38. Levée de la séance